ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 413-20031120

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

PROCÈS-VERBAL

Séance du 19 novembre 2003

Étude détaillée du projet de loi n° 26,
Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre
(Texte du projet de loi adopté sans amendement)

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Séance du mercredi 19 novembre 2003

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 26, *Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre*. (Ordre de l'Assemblée, le 11 novembre 2003)

Membres présents :

M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
M. Bertrand (Charlevoix), vice-président de la Commission

Mme Beaudoin (Mirabel)
M. Bernier (Montmorency)
Mme Charest (Matane)
M. Cholette (Hull)
M. Gautrin (Verdun)
M. Lelièvre (Gaspé)
M. Rioux (Iberville)
M. Séguin (Outremont), ministre des Finances

La Commission se réunit à 15 h 27 sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Séguin (Outremont) et M. Lelièvre (Gaspé) formulent quelques remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Il est convenu d'étudier en bloc l'ensemble des articles du projet de loi.

Articles 1 à 5 : Avec la permission de M. le président, M. Séguin (Outremont) dépose le document coté CFP-12 (annexe I).

Après débat, les articles 1 à 5 sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 26 : Le texte du projet de loi n° 26, *Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre*, est adopté.

À 15 h 55, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 20 novembre 2003, à 9 heures, pour poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Denise Léonard

Le président de la Commission,

Alain Paquet

DL/gc

Québec, le 19 novembre 2003

ANNEXE I

Document déposé

Document déposé

Ministère des finances. [Notes explicatives sur le projet de loi n° 26, *Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre*]. Non paginé. Non daté. Déposé le 19 novembre 2003. CFP-12

413-2003 1120

PROJET DE LOI N° 26 **AUTEUR:** M. Yves Séguin, ministre des Finances

TITRE : Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre

- Présentation le : 2003-11-11

Consultations gén. ou part. à la — le —

Dépôt du rapport de commission: —

Motion de scission le : —

Motion de report le : —

- Adoption du principe le : 2003-11-11

Étude détaillée à la CFP le 2003-11-19

- Dépôt du rapport de Commission le : 2003-11-20

Si amendement(s) en Commission : oui ☐ non ☒ Si amendement au titre : oui ☐ non ☒

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui ☐ non ☐

de M — (.... articles amendés)

de M — (.... articles amendés)

de M — (.... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2003-12-12

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

de M —

de M —

de M —

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui ☐ non ☒ (.... — articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2003-12-17

- Sanction du projet de loi le: 2003-12-18 (2003, c. 22)

****

Motion de suspension des règles présentée le : —

Feuille de temps jointe sur: —

Feuille de vote jointe sur: —

Autres: —

LC/ c:\d\wp\FICHES.PL